

de projet de loi, et je pense que personne ne peut nous reprocher d'agir avec arrogance ou sans respect du droit des députés de s'exprimer sur des projets de loi. Encore une fois, et j'en ai souvent parlé, je sais que mon collègue de Nepean-Carleton (M. Baker) en particulier est sur la même longueur d'ondes que moi sur ce sujet. Il avait d'ailleurs lui-même déposé un document visant à réformer nos règlements. Je l'ai lu avec intérêt. Il y a d'excellentes suggestions. Je ne les partage pas toutes, mais j'ai l'intention, comme je l'ai déclaré antérieurement, d'en ramener plusieurs sur le tapis en temps utile.

Mais en attendant cette réforme qui est si souhaitable, il me semble que nous devrions nous astreindre à être raisonnables, à nous habituer à limiter la durée de nos interventions par une discipline personnelle, à limiter davantage la durée des débats, non pas pour empêcher le Parlement de siéger, car il va siéger aussi longtemps, mais pour lui permettre de correspondre davantage à la réalité moderne et d'assumer ses responsabilités dans plusieurs secteurs plutôt que de passer son temps à débattre avec une longueur indue certains projets de loi ou certains sujets bien précis.

Alors je pense que l'opposition pourrait atteindre les mêmes fins si elle se disciplinait davantage, et ça va de soi pour le gouvernement, pourrait atteindre ces mêmes fins, savoir, de débattre, de soulever les points qui lui sont d'un intérêt particulier si elle limitait la durée de ses interventions et permettait ainsi l'étude d'un plus grand nombre de mesures législatives. Je dis que l'opposition ne serait pénalisée en rien parce que la Chambre siégerait au moins aussi longtemps qu'elle le fait actuellement, et que cela permettrait à cette institution, encore une fois, de jouer son rôle véritable, de respecter la population canadienne et de se montrer efficace et digne de la confiance que la population a placée en elle.

● (1550)

[Traduction]

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, le leader du gouvernement à la Chambre paraît si mesuré dans sa façon de voir les choses et de les exprimer qu'il me fait penser à une mante religieuse qui fait la cour au mâle, puis le dévore après l'accouplement. C'est ce qui nous arriverait, si nous nous laissions attendrir par la voix suave du leader du gouvernement à la Chambre.

Il est très significatif que ce dernier ait déclaré que le gouvernement ne pouvait plus tolérer des interventions aussi longues sur le bill d'emprunt. Mais le gouvernement ne peut pas tolérer d'opposition. Il ne peut pas supporter qu'il y ait une opposition à la Chambre qui veuille débattre le bill.

Ce bill prévoit d'autoriser le gouvernement à emprunter 14 milliards de dollars. On peut y trouver à redire non seulement à cause de cela, mais aussi parce que le gouvernement veut également se réserver le droit de se servir de 3 milliards sur cette somme après la fin de la prochaine année financière, voire aux calendes grecques s'il se trouve gêné. Le gouvernement prévoit des besoins d'urgence s'élevant à quelque trois milliards de dollars pour lesquels il tient à disposer d'un pouvoir d'emprunt, ce qui n'a jamais été le cas auparavant, du moins pas depuis que je sié debate à la Chambre. C'est la raison pour laquelle nous nous opposons à ce bill et nous tenons à l'examiner à fond.

Article 75c du Règlement

Le gouvernement a invoqué la clôture à quatre reprises depuis son retour au pouvoir le 18 février 1980. Le 9 juin dernier il a invoqué la clôture pour un bill portant pouvoir d'emprunt. Il a emprunté douze milliards de dollars il y a à peine six mois de cela. Ayant obtenu l'approbation finale en juillet, il a eu recours à la clôture du débat. Le 23 octobre 1980, le gouvernement y a encore eu recours concernant sa résolution constitutionnelle. Le 13 janvier 1981 le gouvernement a eu recours à la clôture à l'égard du bill C-48, la partie de sa politique énergétique qui a pour effet de ruiner le pays et de boucher nos perspectives de redressement économique. Aujourd'hui encore le gouvernement emploie la clôture pour la quatrième fois afin de faire approuver un pouvoir d'emprunt de 14 milliards de dollars. C'est là un bilan peu reluisant et assez déshonorant. Peu reluisant et déshonorant ne sont même pas des termes assez forts pour le qualifier.

Le ministre prétend vouloir accélérer le débat du bill afin de pouvoir passer à une autre question urgente. C'est à croire que le gouvernement estime sans importance le fait que les citoyens soient pleinement informés sur sa politique financière ou sa politique économique.

Nous nous y opposons parce que le gouvernement n'a rien prévu pour aider les Canadiens à surmonter la crise économique qu'ils traversent. Nous attendons toujours un budget digne de ce nom. Le budget qu'on a présenté le 28 octobre dernier et qui définissait une nouvelle politique énergétique s'avère un véritable désastre. Le Conseil économique du Canada estime qu'il nous enlève tout espoir de croissance économique pour les années 80.

Nous nous y opposons parce que le gouvernement n'a que faire des consommateurs et des personnes à faible revenu. Nous sommes contre encore parce que le gouvernement permet au prix de l'essence et du gaz de grimper alors qu'il avait promis au cours de la campagne électorale l'an dernier qu'il s'opposerait à leur augmentation.

Nous nous y opposons à cause du manque de franchise du gouvernement. Ce manque de franchise nous le voyons et dans les affaires constitutionnelles et dans les affaires économiques.

Qu'on songe seulement à ceci. Voici les engagements solennels que le premier ministre (M. Trudeau) prenait dans le domaine économique et financier il y a un an à peine. Le 19 janvier, en effet, le premier ministre faisait l'affirmation suivante à Vancouver:

Les libéraux sont d'avis qu'il faut utiliser tous les moyens à notre disposition pour tâcher d'endiguer la vague de la récession qui s'annonce.

Cet engagement a été pris durant la campagne électorale, mais le gouvernement n'a pas utilisé un seul moyen à sa disposition pour tâcher d'endiguer la vague de la récession. Nous sommes entrés en période de récession depuis le moment même où il a repris le pouvoir. Nous comptons 945,000 chômeurs aujourd'hui. Le gouvernement n'a pas utilisé un seul moyen, encore bien moins tous. Le premier ministre a oublié cette promesse.

Il a dit à Sudbury le 2 février:

Nous les libéraux, nous ne voudrions pas monter les provinces les unes contre les autres. Nous aimerions négocier sérieusement avec les provinces et nous entendre sur un prix.

C'est une déclaration tout à fait fautive. Depuis le 18 février, ils ont passé leur temps à monter l'Ontario contre l'Alberta, l'est contre l'ouest, le centre du pays contre le reste. On n'a pas négocié sérieusement pour s'entendre sur un prix de l'énergie.